

Les perspectives commerciales franco-suisse

Autor(en): **Courtin, René**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **24 (1944)**

Heft 9

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-888803>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES PERSPECTIVES COMMERCIALES FRANCO-SUISSES

La libération politique et économique ouvre à la France de larges perspectives. Pendant quatre ans, notre malheureuse nation n'a pas été seulement enfermée dans la plus étroite autarcie; les frais d'occupation, les prélèvements de machines, de produits et de denrées, effectués au profit de l'Allemagne et qui ne s'inscrivent pas tous au déficit du clearing, la déportation de sa main-d'œuvre, l'ont peu à peu vidée de sa substance. p. 122

Sa libération aussi a été durement acquise : usines écrasées, gares de triage détruites, figuraient déjà à un bilan désastreux lorsque le débarquement à l'Ouest a provoqué l'anéantissement d'une de nos plus riches provinces. Les régions les plus reculées, elles-mêmes, ont été sauvagement dévastées par les troupes allemandes en lutte avec les maquis. Enfin la Wehrmacht, en se retirant, a détruit derrière elle tous les ponts et les ouvrages d'art.

Après tant de sacrifices dont, tout au cours de notre histoire, cependant si longue et si mouvementée, il serait sans doute impossible de trouver l'équivalent, l'heure est enfin venue de nous redresser.

Deux impératifs s'imposent ainsi à la France : assurer le rééquipement du pays, relever le niveau de vie de la population.

Cependant, les ressources de la métropole et de l'empire ne permettront pas à elles seules de combler ces pertes gigantesques et d'assurer rapidement un tel redressement. Tous les Français savent ainsi que la reprise des relations commerciales avec l'étranger doit constituer un élément essentiel d'une politique d'expansion.

Pendant longtemps, la subsistance de la population devra être assurée avec l'appoint de produits et de denrées importés. De même, la reprise de l'industrie imposera des achats à l'étranger. La masse des investissements à effectuer, surtout,

est énorme : usines à reconstituer, matériel prélevé par l'occupant avant son départ ou prématurément usé et qu'il faudra remplacer.

L'importance de ces besoins ne permet pas d'espérer pendant les premières années le rétablissement, même approximatif, de l'équilibre de la balance du commerce. Néanmoins, nos besoins d'importation vont obliger la France à développer, dans toute la mesure du possible, ses exportations de façon à réduire ses engagements vis-à-vis de l'étranger et à sauvegarder son patrimoine d'or et de valeurs internationales.

* * *

Prête à collaborer avec tous ses voisins, la France sera particulièrement appelée à intensifier ses relations avec la Confédération Helvétique.

Entre nos deux pays, et malgré les lignes de fil de fer barbelé et les cordons de police, les liens culturels et sentimentaux qui unissent traditionnellement les deux pays se sont resserrés. Chaque Français a au fond du cœur un sentiment de profonde reconnaissance pour l'aide généreuse que la Suisse a donnée à tant d'enfants malheureux et sous-alimentés; plus encore il lui sait gré d'avoir fait bénéficier si largement du droit d'asile les patriotes et les réprouvés. La reprise de nos échanges avec la Suisse ne constituera donc pas une banale opération commerciale : elle sera riche d'une pensée amicale.

La situation de nos deux pays ne manquera pas aussi de faciliter les échanges. Plus qu'avant la guerre, nos relations seront favorisées par la contiguïté de nos territoires : il n'est pas indifférent de faire l'économie de transports maritimes qui, avant-guerre, facilitaient si singulièrement les relations, mais qui sont, aujourd'hui, rendus malaisés par les exigences de la guerre et le monopole du pool interallié.

Les négociateurs français ne manqueront pas aussi de tenir compte du fait qu'avant-guerre la balance commerciale franco-suisse était normalement favorable à notre pays, situation exceptionnelle et qui nous laisse entrevoir de larges possibilités d'exportation. *p. 132*

Dès maintenant, du reste, nos économies apparaissent largement complémentaires. Nous avons grand besoin de produits suisses, notamment de lait condensé et de ces admirables machines de précision qui n'ont pas leur équivalent dans les plus puissantes nations industrielles et qui montrent à quel point le génie des hommes peut prévaloir sur les déterminismes techniques en apparence les plus rigoureux.

Nous pensons, de même, que notre voisine acceptera, comme par le passé, nos vins, nos fruits, nos légumes, nos denrées coloniales, nos matières premières, nos produits de qualité et de fantaisie. Tout laisse prévoir, du reste, dans le centre de l'Europe une situation difficile qui sera bien peu favorable au rétablissement des relations commerciales. C'est à l'Ouest, seulement, que la Suisse trouvera une fenêtre ouverte sur le monde. Nous devons espérer, à cet égard, que la remise en état, l'amélioration et l'agrandissement du port de Marseille profiteront également aux échanges de nos deux pays.

*
* *

On ne saurait, cependant, sous-estimer les difficultés de cette reprise commerciale. Les exportations françaises seront nécessairement freinées par l'insuffisance de la production en France et par l'intensité des besoins du marché intérieur. Seuls pourront être livrés au dehors les excédents qui, pendant longtemps, demeureront exceptionnels.

Il est vraisemblable que les exportations suisses seront également freinées, quoique pour des raisons différentes. Un pays qui n'est pas producteur de matières premières est évidemment tributaire de ce qu'il reçoit de l'étranger. Le chaos dans lequel seront très probablement plongés, pendant un certain temps, les pays de l'Europe Centrale, l'insuffisance des transports maritimes, en France, la destruction des ouvrages d'art et l'insuffisance du matériel ferroviaire rendront malaisé le transfert des matières pondéreuses.

Ces obstacles matériels finiront, cependant, par être vaincus avec le temps et au prix d'un effort suffisant; subsisteront alors des difficultés techniques de caractère plus proprement économique. Le développement des échanges implique un équilibre, au moins relatif, des prix. La production française doit subir des charges extrêmement lourdes : charges des impôts qui devront faire face au développement de la dette, accroissement des salaires qui, sur la base 100 en 1939, sont déjà à l'indice 230 ou 240, réduction d'activité qui fait supporter aux unités produites une part plus importante des frais généraux. A la longue, le niveau des prix devra évidemment s'adapter à cette situation.

On peut craindre, dans ces conditions, qu'à défaut d'un alignement monétaire, un large courant d'exportation ne puisse être alimenté que grâce à l'octroi de subventions.

Il est trop tôt encore pour faire des pronostics et des décisions utiles ne pourront être prises que lorsque la situation, encore confuse, se sera en partie clarifiée. Lors même que ces obstacles auront pu être surmontés, des difficultés subsisteront. La France, pendant toute la durée de sa reconstruction devra rester placée sous un régime d'économie dirigée. Ainsi les importations devront-elles être soigneusement sélectionnées pour que seuls les besoins essentiels de la nation soient satisfaits. Un tel régime pourra momentanément apporter quelque gêne à la reprise des relations économiques avec la Suisse. Les arbitrages d'un régime d'économie dirigée sont nécessairement imparfaits. Un pays appauvri, comme l'est la France, sera tenté d'accorder une priorité absolue aux importations de matières premières et de machines. Il sera ainsi malaisé d'aboutir à un mécanisme aussi souple et des échanges aussi complexes que ceux qui résultaient du libre jeu des forces économiques : d'un tel régime, les exportations françaises pourront avoir à souffrir autant que les exportations suisses.

La nature de nos échanges traditionnels ne correspond pas, en effet, à un schéma simple qui est surtout applicable aux relations des vieux pays industriels et des pays neufs fournisseurs de matières premières.

La France ne peut, cependant, renoncer à

discipliner ses achats. Les relations entre pays débiteurs et pays créanciers seraient trop déséquilibrées si une réglementation appropriée n'était établie. Mais la Suisse se trouve, vis-à-vis de la France, dans une autre situation que la plupart de ses fournisseurs et cette situation appelle un régime particulier.

*
* *

Dès qu'un équilibre aura été rétabli dans le domaine de la production et de la monnaie, on peut parfaitement concevoir la suppression de la plupart des entraves qui gênent aujourd'hui les échanges franco-suisse. La France est, vis-à-vis de ses voisins du Nord, la Belgique et la Hollande, de l'Angleterre même, dans une situation analogue. On doit donc se demander s'il n'y aurait pas lieu

de rechercher d'abord le rétablissement des échanges libres dans un cadre régional.

Une union économique de l'Ouest européen, dans laquelle tous les participants seraient placés sur le pied de la plus stricte égalité, assurerait une reprise de la vie économique beaucoup plus rapide que si la compartimentation actuelle était maintenue. Elle assoierait la paix sur des bases solides, en même temps qu'elle défendrait l'économie occidentale contre toute soumission à l'égard de l'étranger; du même coup, enfin, nos pays associés auraient la possibilité de mieux appuyer l'effort des Etats-Unis, de l'Empire Britannique et de la Russie, pour la reconstruction du monde.

René COURTIN,

Professeur à la Faculté de Droit
de Montpellier.

CRÉDIT PRIVÉ ET CRÉDIT PUBLIC

Au Moyen Age les princes obérés de dettes s'adressaient aux banquiers pour obtenir du crédit, après avoir épuisé l'artifice qui consistait à « rogner » à leur profit et aux dépens du public la monnaie métallique en circulation. Puis au XIX^e siècle les banques semblaient se retrancher dans la distribution du crédit à la seule économie privée. Mais les guerres qui se sont succédées avec une ampleur croissante ont conféré au crédit privé ouvert aux Pouvoirs Publics, en particulier à l'Etat, une nouvelle actualité. Au cours de la première guerre mondiale, l'Angleterre a pu éviter d'abord, limiter ensuite l'inflation fiduciaire grâce au recours aux grandes banques qui ont non seulement souscrit aux bons du Trésor et aux valeurs d'Etat, mais qui encore ont accordé des prêts à leurs clients pour pouvoir participer aux émissions. Au cours de la guerre actuelle, tous les Etats belligérants se sont appuyés sur les établissements de crédit

privés pour mobiliser les ressources financières nécessaires après l'épuisement de l'impôt. Aux Etats-Unis, sur 200 milliards de dollars de dette publique, plus du tiers se trouve placé auprès des banques fédérales et des banques privées. En Angleterre, les maisons du marché et les onze clearing banks ont pris une part prépondérante au financement à court terme (treasury bills, deposits receipts), en Allemagne le secteur bancaire a été le soutien principal de la dette flottante (financement silencieux), en France, sur 625 milliards de bons du Trésor, près de 200 milliards se trouvent dans le portefeuille des seules banques privées.

Voilà donc que l'Etat après avoir épuisé les ressources de ses propres émissions, fait appel au crédit des banques privées pour financer non seulement les guerres, mais aussi les déficits budgétaires entre les deux guerres. Mais en même temps, des banques publiques se sont installées et répan-